



Nº 082

Le 19 avril 1990

LE MINISTRE CROSBIE PRESENTE LA PROPOSITION DU CANADA POUR LE RENFORCEMENT DU SYSTEME DU GATT

Le ministre du Commerce extérieur, John C. Crosbie, a présenté aujourd'hui à ses homologues, lors d'une réunion informelle des ministres du Commerce tenue à Puerto Vallarta, au Mexique, la proposition du Canada pour le renforcement du système commercial global au moyen de l'établissement d'une organisation mondiale du commerce.

"Nous devons nous doter d'un cadre institutionnel solide et efficace qui régira le commerce mondial à l'achèvement des négociations commerciales actuellement menées sous l'égide du GATT," a déclaré M. Crosbie.

La semaine dernière à Genève, M. Crosbie a lancé les discussions sur l'initiative canadienne lors de rencontres avec le Directeur général du GATT, M. Arthur Dunkel, et avec plusieurs ambassadeurs. La proposition canadienne, intitulée Renforcement du système commercial multilatéral ouvert, qui a été rendue publique aujourd'hui, est jointe en annexe.

"J'ai fait valoir, à Genève et à Puerto Vallarta, que le Canada n'envisage cette initiative que dans le contexte d'importants résultats sur le fond des négociations," a ajouté le Ministre.

La pièce maîtresse de la stratégie du Canada est la réforme du système du GATT pour le règlement des différends. Le document de travail canadien prévoit des procédures concernant l'adoption et la mise en oeuvre des conclusions des groupes spéciaux du GATT, ainsi que l'établissement d'un processus pour interjeter appel. Le système proposé viserait à réduire la menace d'actions unilatérales.

Un exemplaire du document sur le règlement des différends est également joint en annexe.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec:

Paul Benoit
Secrétaire de presse
Cabinet du ministre du Commerce extérieur
(613) 992-7332